

## REIMS : LE PERE DES DEUX ADOLESCENTES EN GARDE A VUE

lefigaro.fr avec Cyrille Louis et AP

16/10/2008 | Mise à jour : 17:13 | Commentaires 51



Le père de Sophie et Valérie. AFP PHOTO ALAIN JULIEN

**Sophie et Valérie se sont rendues de leur propre gré dans leur collège jeudi matin, dix jours après avoir disparu mystérieusement. Un oncle et un proche de la famille sont également entendus par la police.**

Ces deux sœurs s'étaient mystérieusement volatilisées du  [{ HYPERLINK "http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2008/10/08/01016-20081008ARTFIG00548-deux-ados-en-fugue-pour-ne-pas-vivre-avec-leur-mere-.php" }](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2008/10/08/01016-20081008ARTFIG00548-deux-ados-en-fugue-pour-ne-pas-vivre-avec-leur-mere-.php). Peu après leur réapparition, jeudi matin, le père, l'oncle et un proche de Valérie et de Sophie ont été placés en garde à vue au commissariat de Reims, dans la Marne, pour y être interrogés par le SRPJ rémois et la Sûreté départementale. «On ne connaît pas les raisons. Il n'a même pas pu voir ses filles», a déclaré Me Sylvie Dumont-Dacremont, l'avocate du père des adolescentes.

Où étaient Sophie et Valérie et qu'ont-elles fait pendant ces dix jours de mystère ? C'est ce que cherchent maintenant à déterminer les enquêteurs après que les deux soeurs de 11 et 13 ans ont été retrouvées saines et sauvées jeudi matin aux environs de 8h30. A l'heure de la rentrée des classes, elles se sont rendues de leur propre gré à leur collège Maryse-Bastie, cartable sur le dos, comme si de rien n'était. Elles «donnaient l'impression de deux élèves qui venaient de rater le bus et qui avait un quart d'heure de retard, c'est tout», a témoigné sur RTL Dany Alary, le principal du collège, ajoutant qu'elles paraissaient en bonne santé.

Elles ne se sont pas montrées bavardes

Entendues par les policiers, les deux sœurs ne se sont pas montrées bavardes mais leur retour survient alors qu'une vaste opération de police impliquant la sécurité publique et la police judiciaire avait visé 19 résidences occupées par les proches des deux fillettes. «Si les perquisitions en elles-mêmes n'ont pas permis de les trouver, il semble qu'elles les aient incitées à sortir du bois», précise un policier.

Au centre d'un conflit entre leurs deux parents, les deux jeunes franco-italiennes avaient disparu après qu'une décision judiciaire a ordonné leur retour chez leur mère, en Italie. La dernière trace laissée par les deux soeurs était une lettre en italien laissée dans leur chambre et adressée à leur père, dans laquelle elles disaient «ne pas avoir confiance en la loi française» et affirmaient préférer «mourir que retourner en Italie». Le parquet de Reims avait ouvert le 8 octobre une information judiciaire pour «soustractions de mineurs».

